

Numéro tarifaire	Désignation des produits	Taux de la nation la plus favorisée appliqué	Taux de droit offert
0708.90.00	Autres légumes à cosse	0.0 %	En franchise
07.09	Autres légumes, à l'état frais ou réfrigéré.		
0709.20	Asperges		
0709.20.10	Pour la transformation	5,51 ¢/kg mais pas moins de 7,5 %	En franchise
0709.20.91	Autres : Importées au cours d'une période spécifiée par arrêté du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile ou du président de l'Agence des services frontaliers du Canada, mais n'excédant pas 8 semaines au cours d'une période de 12 mois se terminant le 31 mars	10,31 ¢/kg mais pas moins de 12,5 %	En franchise
0709.20.99	Autres : Autres	0.0 %	En franchise
0709.30.00	Aubergines	0.0 %	En franchise
0709.59	Autres		
0709.59.20	Truffes	0.0 %	En franchise
0709.60	Piments du genre <i>Capsicum</i> ou du genre <i>Pimenta</i>		
0709.60.10	Importés au cours d'une période spécifiée par arrêté du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile ou du président de l'Agence des services frontaliers du Canada, mais n'excédant pas 12 semaines au cours d'une période de 12 mois se terminant le 31 mars	3,75 ¢/kg mais pas moins de 8,5 %	En franchise